



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Maroc

Question écrite n° 105890

## Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur l'organisation de la campagne des élections politiques des ressortissants des pays du Maghreb résidant dans notre pays. En effet, comme l'ont montré l'organisation, notamment des campagnes électorales lors des élections algériennes, l'importance du nombre des immigrés vivant sur notre sol et originaires du Maghreb, des difficultés réelles peuvent apparaître pour un scrutin national. L'année 2007 sera celle des élections générales au Maroc et va donc concerner plusieurs centaines de milliers de Marocains vivant en France. Ces ressortissants marocains auront à se prononcer pour un scrutin dont l'enjeu risque d'être capital pour leur pays d'origine. Il conviendrait donc de faciliter les moyens d'expression démocratique de cette communauté marocaine, en partenariat notamment avec les collectivités locales de résidence. Il lui demande donc quelles initiatives il compte prendre en ce sens.

## Données clés

**Auteur :** [M. Éric Raoult](#)

**Circonscription :** Seine-Saint-Denis (12<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 105890

**Rubrique :** Politique extérieure

**Ministère interrogé :** affaires étrangères

**Ministère attributaire :** affaires étrangères (et européennes)

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 3 octobre 2006, page 10198